



montmorot
C F A

AGRICULTURE

Certificat de Spécialisation Tourisme Vert, Accueil et Animation en Milieu Rural

RNCP : 2307

Formation par apprentissage - diplôme de niveau 4



Document mis à jour le 12/09/2022

OBJECTIFS

Ce CS est un diplôme de Niveau 4 permettant d'acquérir les capacités nécessaires au raisonnement et à l'élaboration d'une activité de prestation de tourisme rural intégrant toutes les méthodologies de construction et démarches de projet.

DÉBOUCHÉS

Métiers :

- Responsable d'une structure/ de projet en écotourisme
- Prestataires de services d'accueil, d'animations en milieu rural destinés aux clientèles du tourisme vert
- Salarié(e) d'une structure d'accueil et/ou d'animation touristique en milieu rural...

Poursuite d'études : BTS Agricole/ Environnement/ Tourisme

Conditions d'environnement du métier : Sens du contact, capacités organisationnelles, disponibilité

ORGANISATION

La formation s'articule sur 8 mois avec :

560 heures de formation en centre (16 semaines de 35h) et
420 heures de stages en milieu professionnel (12 semaines de 35h)

- Individualisation du parcours de formation
- Récupération de vécu
- Suivi individualisé sur toute la formation

Système d'évaluation sur 4 Unités Capitalisables (UC)

- Possibilité de validation des UC sur 5 ans
- Possibilité de valider une ou plusieurs UC
- Accessible également en formation continue et VAE

ENSEIGNEMENTS DISPENSES

- Démarche de projet, étude marché, Business Plan
- Spécificités d'accueil en milieu rural
- Gestion et comptabilité
- Législation, réglementation
- Anglais
- Stratégies commerciales, communication

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Public concerné :

Jeunes âgés de moins de 29 ans révolus

Pré-requis :

Être titulaire d'un diplôme agricole de niveau 4 minimum (ou équivalent non-agricole sur dérogation)

Le recrutement se fait à partir de la fiche de préinscription.

Délai d'accès à la formation : entrées et sorties permanentes.

Formation accessible à tous publics en situation de handicap

CONTACT

Référent de formation

Sabrina LEITAO : cfa.jura@educagri.fr

Contact gestionnaire des contrats

Canan Dulu : cfa.jura@educagri.fr

Référent handicap

Corinne RAQUIN : cfa.jura@educagri.fr

Indicateurs : formation en cours

C F A - C F P P A - L Y C É E - E X P L O I T A T I O N

EPLEFPA/CFA - 614, avenue Edgar Faure - 39570 Montmorot - 03 84 87 20 02
cfa.jura@educagri.fr - <https://montmorot.educagri.fr/cfa>



CAPACITES VISEES PAR LE DIPLOME

Notre objectif est d'accompagner et de faciliter les dynamiques de changement et de rendre les candidats acteurs de leur projet personnel et professionnel. La formation CS Tourisme Vert permettra aux futurs salariés, porteurs de projets, gestionnaires d'acquérir les capacités et développer les compétences nécessaires à l'accueil, l'animation en milieu rural destinés aux clientèles du tourisme vert.

La formation abordera les spécificités des acteurs agri-ruraux en s'ouvrant sur la diversité d'accueil potentiel en milieu rural en permettant l'acquisition des capacités suivantes :

UC1 : Elaborer un projet d'activité de tourisme rural

- Analyse, fondements et contexte d'un projet de tourisme en espace rural
- Etapes de réalisation et conséquences d'un projet de tourisme vert
- Diagnostic de territoire et démarche de projet
- Statuts juridiques et fiscaux – Gestion et Comptabilité globale...

UC2 et UC3 : Raisonner, élaborer et conduire une prestation d'activité

- Mises en situations concrètes des activités d'accueil et d'animation en milieu rural : Hébergement, Restauration - Animation, Accueil pédagogique - Activités de Pleine Nature, Énotourisme...
- Réglementation et législation des différentes activités
- Modules bilingue en Anglais (échanges mails, téléphone, accueillir en Anglais, vocabulaire thématique...)
- Coût et prix de revient d'une activité...

UC4 : Développer une stratégie commerciale et des outils de communication

- Stratégie commerciale et canaux de communication
- Initiation à la création de site Web
- Elaboration et mise en œuvre d'outils de communication
- Valeurs et Labels, cahier des charges...

FINANCEMENT – REMUNERATION

La formation est gratuite pour l'apprenti.

Elle est financée par les OPCO du secteur privé et pour les collectivités territoriales par le CNFPT (à hauteur de leur taux plafond).

Au cours de la formation, l'apprenti perçoit un salaire versé par l'employeur qui dépend de son âge.

Il est calculé en pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel si son montant est plus favorable.

ATOUTS DE LA FORMATION

- Rencontres de professionnels (institutionnels et professionnels installés)
- Mises en situations concrètes
- Visites et Modules de formation sur différents lieux d'accueil et d'animation en milieu rural
- Accompagnement personnalisé et individualisé
- Tutorat professionnel
- Accompagnement montage projet et insertion professionnelle



Centre certifié
Qualiopi
Engagement de service
REF 132-QualiformAgri
Par AFNOR certification